

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 NOVEMBRE 2010

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Monsieur **DECONIHOUT** Yannick, Maire.

Présents : **CAVELIER P.**, **PETIT A.**, **LE MEUR J.Y.**, **CREVEL P.**, **CROCHET K.**, **DORIN C.**, **GUERY A.M.**, **GUILBERT M.**, **HAMEL C.**, **JOUAN Y.**, **MESLIN H.**, **ROBILLARD N.**

Etait absent excusé : **PLATEL T.**

### DROIT DE PREEMPTION URBAIN.

Après présentation par **M. le Maire**, le Conseil Municipal décide, par 13 Voix Pour, de ne pas appliquer son droit de préemption sur la parcelle cadastrée AB n°252 située au lieu dit « La Vallure ».

### PROJET GRAVES DE MER/CARRIERES STREF

**M. le Maire** expose que, par arrêté préfectoral en date du 06 juillet 2010, une enquête publique a été prescrite du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au mardi 05 octobre 2010 inclus, concernant la demande présentée par **SNC Carrières STREF et Cie** dont le siège social est situé à Jumièges (76480). Cette société sollicite l'autorisation d'exploiter une installation de réception et de traitement de graves de mer.

Après délibération, le Conseil Municipal donne, par 13 Voix Pour, un avis favorable à l'enquête publique concernant la **SNC CARRIERES STREF**.

**M. le Maire** énonce que le Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande (réunion de bureau du 30/09/10) a émis un avis défavorable. **M. JOUAN** fait remarquer que le Parc impose des contraintes et qu'il faut faire remonter l'information notamment sur les emplois en jeu. **M. le Maire** et **le Maire de Jumièges** ont rencontré **M. le Préfet** à ce sujet, qui n'a d'ailleurs pas encore pris sa décision. **M. le Maire** va rencontrer le **Président de la CREA** le 10 novembre prochain.

### SORTIES PISCINE/ECOLE EN 2011

Du 31 janvier 2011 au 28 mars 2011, 2 classes vont aller chaque lundi à la piscine. Ce qui représente :

Nombre d'enfants allant à la piscine : 46                      Accompagnateurs dont institutrices : 3 ou 4

Nombre de séances de natation : 7

Transport par **Cars Hangard** : 148.00 € T.T.C. la séance, **Cars Périer** : pas de disponibilité aux horaires indiqués, **Cars**

**Véolia** : 195.20 € T.T.C. la séance.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, que la commune prenne en charge ces dépenses de sorties piscine (cars et entrées), choisit le transport par les **Cars Hangard**, autorise **M. le Maire** à faire la demande de subvention auprès du Conseil Général (plafond de 7 € par nombre total d'élèves en 2009) et à signer une nouvelle convention pour 2011 avec la Ville de Canteleu (61.50 €/classe/séance).

### ACHAT DE PANNEAUX « LE CONIHOUT »

Suite à une demande concernant la mise en place de panneaux de signalisation « Le Conihout » de Le Mesnil-Sous-Jumièges pour que soient bien délimitées les limites avec la Commune limitrophe, **M. LE MEUR** a demandé conseils auprès de l'ATESAT et a fait des demandes de devis qui ont été étudiés lors de la réunion de la commission « travaux » du 27/09/2010. Il présente les devis pour la fourniture de deux panneaux avec support. Après délibération, le Conseil Municipal adopte, par 13 Voix Pour, le devis de l'entreprise **AXIMUM** pour un montant de 261.00 € H.T., entreprise la moins disante, et autorise **M. le Maire** à faire une demande de subvention auprès de la Préfecture.

### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- **M. Le Maire** énonce la proposition de la SMACL concernant les risques statutaires et propose que ce point soit étudié en commission « finances », puis mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de Conseil Municipal.
- **M. Le Maire** donne lecture du contrôle sanitaire de l'eau de l'adduction publique du 07/10/2010 fait par l'Agence Régionale de Santé Haute-Normandie. Il en ressort que l'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.
- **M. Le Maire** fait part de l'avis défavorable du bureau du Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande du 30 septembre dernier concernant la demande d'autorisation de réalisation de remblais en zone humide. Une réunion va être organisée avec le Parc, SOGETI et la Préfecture.
- Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde en cours d'élaboration par la Commune, il faut créer une cellule « crise municipale ». **M. le Maire** demande aux conseillers d'y réfléchir. Ce point sera mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de Conseil Municipal.
- **M. le Maire** donne lecture du bilan 2009 de l'UCAP, ainsi que de la **Coopérative Scolaire**. Par conséquent, la subvention votée au BP 2010 va leur être versée.
- La commission communale « finances » avait relancé **Mme Le Receveur Municipal** sur le prélèvement automatique concernant le paiement des cantines scolaires, loyers de garages communaux, garderie périscolaire. En raison des frais engendrés par ce mode de paiement, la commission communale « finances », lors de la réunion du 20/09/10, a décidé de ne pas donner suite au paiement par prélèvement automatique.
- **M. Le Maire** fait part des réponses données par les différentes administrations suite à une plainte contre une chambre d'hôte.
- M. et Mme **FAUVEL** Sébastien ont envoyé leurs remerciements suite à leur mariage célébré le 21/08/2010.
- Suite à un rendez-vous avec M. **CATTY**, Maire d'Yville, Mme **CAVELIER** et **M. le Maire** le 05 novembre dernier concernant une organisation commune du service jeunesse, Mme **CAVELIER** va rencontrer prochainement les parents d'Yville avec M. **OURSEL**.
- **M. le Maire** demande à la **Secrétaire de Mairie** de lire le courrier de Mme **LEMARCHAND** reçu le 05/11/10 concernant le procès verbal de la réunion de Conseil Municipal du 24/06/2010, ainsi que celui de Mme **JULHIARD** reçu le

05/10/10 concernant le PLU. Ces deux courriers vont être mis en annexes au procès verbal de cette réunion de Conseil Municipal. **M. le Maire** a rencontré ces 2 personnes avec Mme **PETIT** le 04 novembre dernier et énonce qu'il n'est pas possible de faire du mitage.

**M. JOUAN** demande que son mail envoyé au sujet du PLU soit également mis dans son intégralité, il sera donc également annexé à ce procès verbal.

Mme **PETIT** souligne que le procès verbal a été donné en lecture au Maire et aux 3 adjoints avant d'être distribué aux conseillers municipaux qui n'ont fait aucune remarque concernant ce procès verbal à la réunion suivante. Mme **PETIT** se demande si un administré présent à une réunion de Conseil Municipal peut demander une modification du procès verbal alors que celui-ci a été validé par l'ensemble du Conseil Municipal. **M. le Maire** précise que le procès verbal de cette réunion de Conseil Municipal du 24/06/10 ne sera pas modifié.

**M. JOUAN** souligne la médiocrité du travail de ses commissions et demande à être dessaisi de toutes les commissions sauf de l'urbanisme. Il ajoute que cela va à l'encontre de ses conceptions de l'administration. Mme **PETIT** est tout à fait d'accord concernant le travail des commissions et fait remarquer que ce qui est dit en commissions de travail ne devrait pas sortir et trouve que Mme **LEMARCHAND** est bien renseignée.

Mme **CAVELIER** demande s'il y aura une réunion de travail avec la CREA concernant le PLU. Mme **PETIT** explique son entretien avec le Cabinet **Euclid** et la CREA. Mme **PETIT** précise que le PLU va passer en Conseil d'Administration à la CREA (en remplacement de la Commission des Sites) fin janvier 2011, puis en consultation des Personnes Publiques Associées avant enquête publique. Mme **CAVELIER** propose que le dépôt du dossier PLU auprès de la CREA soit repoussé du fait notamment des réserves avec le projet graves de mer des **Carrières Stref** et du remblai de la Commune. Mme **PETIT** énonce que cela fait 6 ans que le PLU est en projet et qu'une réserve pourra être faite concernant le projet graves de mer. **M. JOUAN** souligne que les projets nécessitent des finances.

- Mme **CAVELIER** énonce que le Conseil d'école a eu lieu le 05 novembre 2010. Il a été fait le bilan de la journée sur le plan de prévention qui a eu lieu le 07/10/10, tout s'est bien passé, mais les enfants ont eu chaud. La question a été posée sur le maintien du lieu de confinement (école ou salle des fêtes ?), l'ACMO de l'Education Nationale doit aider à la décision. Il est envisagé une sortie à la Cité de la mer à Dieppe en 2011, une classe de découverte avec la classe de la Directrice en 2011/2012. Il a été demandé à la Commune d'acheter des trotinettes, de mettre du chauffage dans les WC extérieurs. Il n'y aura pas de spectacle de fin d'année scolaire, mais une exposition et les parents d'élèves vont peut être mettre en place quelque chose. Le tri sélectif a été institué à l'école par la Directrice.
- L'association **EMMA** remercie la Commune pour sa participation à l'opération de lutte contre le cancer du sein « Octobre du Rose plein les yeux ».
- Concernant les problèmes concernant les arrêts de transport scolaire, Mme **CAVELIER** a fait remonter l'information et une réunion va être organisée à ce sujet.
- **M. LE MEUR** annonce que les sacs poubelle seront distribués du 11 au 14 janvier 2011.
- **M. LE MEUR** informe que la Commune a eu les encouragements dans le cadre du concours des Villages Fleuris organisé par le Département.
- **M. LE MEUR** énonce qu'à la réunion du 23 septembre dernier sur l'éco énergie organisé avec les services de la CREA, il n'a eu qu'un seul rendez-vous et personne à la réunion publique.
- **M. LE MEUR** expose que la mise en place des candélabres est en cours route du Manoir, rue du Bosc et rue de la Cité des Marais.
- **M. GUILBERT** informe qu'un particulier est en train de remblayer sur la Commune. **M. le Maire** va le rencontrer.
- **M. MESLIN** souligne que la porte derrière la salle des fêtes a été forcée. **M. le Maire** l'a signalé à la Gendarmerie du Trait.
- Mme **PETIT** informe qu'à la réunion de la Commission « finances » du 20/09/10, la Secrétaire de Mairie a demandé si elle devait assurer la permanence le 23/09/10 matin, jour de grève. Les élus présents à cette commission ont décidé à l'unanimité que la permanence serait maintenue. Mme **CAVELIER** en a décidé autrement le lendemain car la personne qui devait faire les permanences cette semaine là était en grève. **M. le Maire** énonce qu'il a pleine confiance en Mme **CAVELIER** pour l'organisation du travail du secrétariat de la Mairie.
- **M. le Maire** fait lecture du courrier envoyé par Mme **HULIN**, ne souhaitant plus assurer le remplacement pour le ménage de l'école et de la Mairie ainsi que le ménage de l'église. Mme **GUERY** souligne que le but des bénévoles n'était pas de réduire son temps de travail pour le ménage de l'église.
- **M. le Maire** informe de la démission de **M. LEVASSEUR** de son poste d'ACMO. Un élu ne pouvant être ACMO, **M. le Maire** s'est tourné vers la CREA pour avoir un ACMO intercommunal. En raison de la complexité de cette fonction selon la collectivité, le Président de la CREA ne peut, pour l'instant, apporter une solution. **M. le Maire** va faire remonter le problème au Centre de Gestion 76 et au Pôle de proximité de Duclair de la CREA.
- **M. le Maire** informe qu'il assistera prochainement à une réunion de la CREA sur la mise en place de la télé numérique. D'ailleurs, il rappelle que la CREA a lancé une opération sur le compostage.
- Mme **GUERY** demande s'il serait possible de mettre un sapin devant la Mairie pour les fêtes de Noël. **M. le Maire** énonce que pour des raisons de sécurité, il ne le souhaite pas. **M. le Maire** propose qu'un sapin naturel soit mis dans la salle « le Mascaret » et dans le hall de la Mairie et que celui dans la cour de l'école soit décoré.
- Mme **GUERY** demande s'il y aura une remise à niveau concernant la formation premiers secours. Mme **CAVELIER** s'en occupe et est en attente de proposition de dates.
- Mme **GUERY** s'est occupé d'acheter, pour le compte de la commune, un micro sans fil avec un pied et propose que ce matériel soit confié à la personne s'occupant de la salle des fêtes. **M. le Maire** préfère que ce soit mis dans son bureau.

Fait en Mairie, le 16 novembre 2010

Le Maire,

Yannick DECONIHOUT.